

LES SITES FRAUDULEUX DE RACHAT DE CRÉDIT

Categories: [Banques & organismes de crédit](#), [Crédit, leasing](#), [Les conseils](#)

Tags: [Conseils](#), [Enquête](#)



Un de nos adhérents a été contacté par une personne lui proposant un prêt à taux zéro dans le cadre de la transition énergétique. L'étude des maigres informations à notre disposition montre assurément que la situation est tout sauf claire. Le nombre de sites frauduleux est considérable. Devant cette situation, nous ouvrons cette page qui va concerner tous les nouveaux sites à l'exception des clones frauduleux de meilleurtaux et de younited crédit qui font l'objet d'articles avec leur nom.

Vous trouverez ci-dessous déjà un article concernant des noms frauduleux

<https://adcfrance.fr/banque-organisme-de-credit/les-sites-cellule-taux-zero-com-service-eco-ptz-com-services-ptz-eco-com-lesfurets-ecoptz-fr-renovationenergetique-ecoptz-com-transition-energetique-aides-com-ptz-lesfurets-com-transition-eco-energie/>

Vous trouverez ci-dessous l'article de l'EST REPUBLICAIN paru le 17 septembre 2019 :

[L'article de l'EST REPUBLICAIN du 17 septembre 2019 concernant l'arnaque au détriment de meilleurtaux](#)

Nous gérons des dossiers nés d'une arnaque aux faux rachats de crédit. L'examen de dossiers nous a permis d'identifier un nombre important de noms de domaines usurpant ce nom très connu. Une

enquête est déjà en ligne car outre le nom meilleurtaux, il est aussi usurpé le nom de la société younited crédit. Vous trouverez le résultat avec le lien ci-après

<https://adcfrance.fr/credit-leasing/lutilisation-des-noms-meilleurtaux-younited-credit-pour-des-arnaques-au-faux-rachat-de-credit/>

Vous trouverez ci-dessous comment fonctionne l'arnaque et vos démarches si vous êtes victime. Vous aurez une deuxième partie pour le résultat de nos recherches.

ATTENTION !

Ces escrocs créent actuellement des faux crédits avec CARREFOUR BANQUE. Nous avons plusieurs victimes concernées.

La méthodologie de l'arnaque :

- Le consommateur est contacté par une société dénommée "meilleurtaux" ou lelynx. Il lui est proposé de racheter ses crédits à la consommation compte tenu des taux historiquement bas.
- Il lui demandé d'envoyer tous les documents nécessaires (copie des contrats de crédits, avis d'imposition, pièce d'identité...) pour étudier la situation.
- Peu de temps après la personne reçoit sur son compte le montant du capital. Elle est alors informée qu'il s'agit d'une erreur. Elle n'était pas destinataire de ces fonds. Elle doit renvoyer cette somme vers un compte à l'étranger.

Dans le cas de notre adhérent, ce sont trois prêts qui ont été mis en route à son insu. Notre adhérent n'a pas revu ces sommes mais par contre doit maintenant "dialoguer" avec les organismes de crédit pour ne pas avoir à payer ces crédits qu'il n'a pas souscrit.

L'action juridique pour l'annulation des contrats :

Avant d'entrer dans le détail de

nos recherches, il convient de donner une vue juridique des litiges qui sont nés de cette usurpation d'identité et comment les traiter.

- Il faut demander une copie des contrats aux organismes de crédit. Dans le cas de notre adhérent, les signatures sont grossièrement imitées. Il faut donc agir de la façon suivante :
- Il faut des spécimen de signatures (à minima une dizaine sur une feuille blanche pour prouver les fausses signatures) Il faut une feuille de signatures y compris du co emprunteur (si c'est le cas) par banque.
- Il faut déposer plainte.

Ces démarches étant faites, bien évidemment, il faut nous contacter dans les plus rapides délais pour que nous puissions examiner le dossier. Le mieux est de nous rencontrer avec la copie de tout le dossier. Vous trouverez les lieux d'accueil de notre association en consultant le lien ci-dessous si vous êtes en Lorraine :

<https://adcfrance.fr/adc-france/antennes-locales/>

Si vous n'êtes pas dans notre région, les mails, le courrier et le téléphone seront utilisés. C'est aussi très efficace !

Vous devriez avoir à faire le plus rapidement possible :

- Il faut envoyer un courrier recommandé avec AR à la société qui a vendu les produits (pompe à chaleur ou panneaux) pour demander comment est-il possible que les escrocs aient une parfaite connaissance de la vente et de ses conditions.
- Il faut envoyer un courrier recommandé avec AR à chaque banque pour expliquer la contestation de la validité du contrat en joignant la copie de la plainte et une feuille de signature.
- Il faut faire opposition à tout prélèvement auprès de sa banque
- Si des prélèvements ont déjà eu lieu, il demander l'annulation de ceux-ci en application de l'article L. 133-24 du Code Monétaire et Financier. Il faudra joindre la copie de votre plainte à votre banque.

En cas de refus, nous interviendrons à vos côtés. Vous trouverez à la fin de cet article comment nous joindre, des exemplaires de la revue trimestrielle et les renseignements sur l'adhésion, nécessaire pour que nous puissions vous aider.

Les sites internet

Le site [transition-energetique-primes.fr](https://www.transition-energetique-primes.fr)

Il a été créé le 18/03/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/transition-energetique-primes.fr>

Le site [transitionenergetiqueprime.fr](https://www.transitionenergetiqueprime.fr)

Il a été créé le 05/02/2025. Nous publions le whois :

https://www.afnic.fr/wp-media/ftp/domaineTLD_Afnic/20250205_CREA_fr.txt

Le site ltee.fr

Il a été créé le 26/12/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/ltee.fr>

Le site contact-monptz.com

Il a été créé le 20/06/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/contact-monptz.com>

Nos recherches

Bien évidemment, aucun site n'est ouvert avec des noms aussi fantaisistes. Cette simple anomalie doit vous faire fuir ! Malgré cette opacité, nous avons réussi à collecter des informations. Nous les avons regroupées par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 62 14 15 87

Le numéro 01 62 14 16 89

Le numéro 01 62 14 17 68

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/839954>

Le numéro 01 89 26 10 70

Il est utilisé par un site frauduleux de vente de places de parkings ! Il s'inscrit dans une série intéressante :

u-client.com 01 89 26 03 43

volumelpd.fr 01 89 26 05 20

ltee.fr 01 89 26 10 70

kaufmanbroadilip.com 01 89 26 10 70

cofinimur-immo.com 01 89 26 25 31

Le numéro 04 65 84 55 62

Il s'inscrit dans une série intéressante :

votre-transition-ecologique.fr	04 65 84 05 95
bs-investissement.com	04 65 84 26 05
fordima-motoculture.com	04 65 84 52 21
contact-monptz.com	04 65 84 55 62
sedna-ehpad.com	04 65 84 70 08

Le numéro 07 43 13 49 58

Le numéro 07 56 83 54 44

Le numéro 07 67 10 35 75 (ltee.fr)

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Régis LACOSTE
- M. François MARINIER
- M. Christophe LABORDE (ltee.fr)
- M. Romain BUREL (ltee.fr)
- M. Romain BESSON (ltee.fr)
- M. Anthony BUFFAR (ltee.fr)
- Mme Lola CHATEL
- M. DROFF
- M. ROC

Le produit

Il est proposé le rachat d'un crédit souscrit pour des équipements importants liés à la transition énergétique. Nous publions le document de présentation

[La-présentation-du-produit-par-le-site-contact-monptz.pdf](#)

Attention !

Le site ltee.fr fournit de fausses attestations de sociétés de crédit accordant le financement.

Les informations juridiques

Il a été inventé des noms qui n'ont jamais existé.

Le site transitionenergetiqueprime.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 24/06/2025.

Le site transition-energetique-primess.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le

24/06/2025.

<https://tinyurl.com/4e838cu7>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://www.adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez aussi agir contre les escrocs. Vous trouverez avec le lien ci-dessous des stratégies selon que vous êtes en contact sans avoir versé de fonds ou que vous avez perdu des fonds. Ce travail est important. Il nous permet d'obtenir des informations sur les moyens mis en œuvre et de mieux identifier les réseaux agissant dans l'ombre.

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://www.helloasso.com/associations/ad-c-lorraine/adhesions/re-adhesion-simple>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://www.adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

